

Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français

- 2016/2017 -

Nombre et proportion d'étudiants de nationalité étrangère

Pour l'année universitaire 2016/2017, 323 933 étudiants de nationalité étrangère (Union européenne et hors Union européenne) se sont inscrits dans l'enseignement supérieur français, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à la précédente année universitaire. Leur part s'élève à 12,4 % du total des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. Parmi ces étudiants, 71,3 % vont à l'université. Après avoir connu une forte hausse au

début des années 2000, la part des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français s'est stabilisée aux alentours de 12 % les années suivantes, la croissance des effectifs d'étudiants étrangers suivant le même rythme de celle de l'ensemble de la population étudiante. Les étudiantes sont majoritaires parmi les étudiants étrangers à l'université (54,3 %) pour l'ensemble des origines à l'exception de l'Afrique (45,7 %).

1 Nombre et proportion d'étudiants de nationalité étrangère

année universitaire	2001/2002	2006/2007	2011/2012	2016/2017p
Universités*	154 749	208 007	219 939	231 120
Autres formations	41 999	55 087	68 666	92 813
Ensemble	196 748	263 094	288 605	323 933
Part des étrangers (%)	9,1	11,7	12,3	12,4

Lecture : en 2016/2017, 323 933 étudiants étrangers sont inscrits en France, dont 231 120 à l'université.

*Les universités incluent aussi les préparations au DUT et les formations universitaires d'ingénieur.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Source : RERS 2017. Les données pour l'année 2016/2017 sont provisoires.

Répartition des étudiants étrangers selon le cursus et l'origine

Les étudiants étrangers représentent 14,2 % des étudiants inscrits dans les universités. Leur part augmente fortement avec le niveau du diplôme : ils représentent un étudiant sur dix inscrits en licence, près de deux sur dix en master et plus de quatre sur

dix en doctorat. Les plus fortes concentrations d'étudiants étrangers se rencontrent dans les écoles de commerce (17,5 %) et dans les formations universitaires d'ingénieur (16,1 %).

2 Principales origines par cursus et part des étudiantes étrangères (2016/2017)

	Licence	Master	Doctorat	Total	dont femmes (%)
Afrique	50 576	53 534	7 848	111 958	45,7
Asie	20 884	16 230	7 129	44 243	58,4
Autres pays tiers	9 323	7 776	2 978	20 077	59,8
Europe (UE et hors UE)	27 909	20 939	5 994	54 842	66,7
Ensemble	108 692	98 479	23 949	231 120	
Part des étrangers (%)	10,9	17,2	41,1	14,2	

Lecture : 111 958 étudiants sont africains, dont 45,7 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers à l'université.

Source : RERS 2017.

En 2016/2017, près de la moitié des étudiants étrangers à l'université viennent du continent africain, 23,7 % sont originaires d'Europe (y compris la Russie) dont quatre sur cinq de l'Union européenne et 19,1 % d'Asie. En 2016/2017, les effectifs d'étudiants venant d'Algérie ont progressé de 15,3 % par rapport à l'année précédente. En comparaison des autres nationalités, les Africains sont plus souvent inscrits en master (48 %). Les étudiants asiatiques sont un peu plus fréquemment en doctorat (16 % contre 10 % pour l'ensemble des étudiants étrangers).

Plus des trois quarts des étudiants étrangers (76 %) ne sont pas titulaires du baccalauréat : ils n'ont pas suivi leur scolarité dans le système éducatif français, mais ont validé

une équivalence leur permettant de s'inscrire à l'université. Cette part est de 65 % pour les étudiants étrangers en cursus licence, de 83 % pour les étudiants étrangers en cursus master et de 92 % pour les étudiants étrangers en cursus doctorat.

Pour les étudiants étrangers, le premier pays d'origine est le Maroc, suivi de la Chine. Ces deux pays se signalent par une part plutôt faible d'étudiants à l'université, beaucoup d'étudiants de ces pays suivant des études en écoles (commerce, ingénieur, ...). A l'inverse, pour l'Algérie, troisième pays d'origine, près de neuf étudiants sur dix sont inscrits à l'université.

3 Principales origines et part à l'université (2016/2017)

	Effectifs	part à l'univ (%)		Effectifs	part à l'univ (%)
Maroc	38 002	60	Sénégal	9 407	71
Chine	28 760	51	Allemagne	8 398	70
Algérie	26 116	87	Cameroun	6 936	62
Tunisie	12 390	70	Vietnam	5 633	73
Italie	12 245	69	Liban	5 392	70
Ensemble des étudiants étrangers			323 933		

Lecture : 38 002 étudiants marocains étudient dans l'enseignement supérieur et 60 % d'entre eux étudient à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieur.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur.

Source : RERS 2017.

Les disciplines à l'université

Les étudiants étrangers inscrits à l'université suivent en premier lieu des formations littéraires, puis des formations scientifiques dans des proportions comparables à celles de l'ensemble des étudiants à l'université. Ils sont néanmoins surreprésentés en sciences économiques et sous-

représentés en médecine. Les étudiants africains, tout comme les étudiants asiatiques, choisissent plutôt des disciplines scientifiques ou économiques. Les étudiants européens (et américains) se dirigent en priorité vers des disciplines littéraires.

4 Répartition des étudiants étrangers par discipline dans les universités (2016/2017) en %

	Droit	Economie	Lettres	Sciences	Médecine	Ensemble
Maroc	6,3	30,2	13,8	42,3	7,3	100,0
Algérie	5,5	12,4	28,7	41,0	12,4	100,0
Chine	2,4	25,0	40,8	30,7	1,1	100,0
Tunisie	6,4	13,5	21,9	43,1	15,1	100,0
Italie	10,9	7,6	52,2	19,5	9,9	100,0
Sénégal	17,9	19,2	21,6	38,2	3,1	100,0
Allemagne	17,5	14,2	47,4	14,9	5,9	100,0
Ensemble des étudiants étrangers	11,9	18,8	32,5	28,9	7,9	100,0

Lecture : 6,3 % des étudiants marocains inscrits à l'université font des études de droit.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers à l'université hors DUT et formations d'ingénieur.

Source : RERS 2017.

Source

<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

(Particulièrement : chapitre 6, fiches 15, 16 et 17).